

Compte rendu des travaux de la Commission des affaires économiques
Réunion du 17 juin 2015
Loi de transition énergétique

Article 60

M. Ladislav Poniatski, rapporteur. - L'amendement n° 161 supprime un rapport qui a pourtant un intérêt, sur le sujet compliqué du chèque énergie. Avis défavorable.

L'amendement n° 161 n'est pas adopté.

L'amendement de coordination n° 216 est adopté.

L'article 60 est adopté dans la rédaction issue des travaux de la commission.